

Situation postélectorale tendue au Bénin

Dates : Les 01 et 02 Mai 2019

➤ Analyse démographique



- Le Bénin est un Etat de l'Afrique de l'Ouest. Il est situé en bordure du Golfe de Guinée. Compris entre le Togo à l'Ouest, et le Nigeria à l'Est, le pays est bordé par le Burkina-Faso et le Niger au Nord. Le Bénin constitue une voie de désenclavement pour les pays du Sahel.
- Superficie : 114.763 km²
- Population : 11 884 127 hbts (Projection en 2019 par l'INSAE)
- Capitale : Porto-Novo
- Le Bénin connaît une période post-électorale tendue, marquée par des violences survenues à Cotonou et à Kandi, le 1^{er} et le 02 mai 2019. Pour rappel, cette vague de violence est consécutive aux « **élections législatives non inclusives** » qui se sont tenues le 28 avril dernier, avec la participation des 2 seuls partis de la mouvance présidentielle, l'"Union Progressiste (UP)" et le "Bloc Républicain (BR)".

➤ Profil de l'incident

Le dimanche 28 avril 2019, les Béninois se sont rendus aux urnes pour des élections législatives à polémiques et particulièrement sensibles. Des élections qui se sont tenues avec 27,12% de taux de participation, le plus faible depuis 1990, et des scènes de violences globalement dans le centre et le nord du pays¹. Au lendemain de ces élections,

- les deux anciens présidents, Nicéphore Dieudonné SOGLO et Thomas Yayi BONI, ont, le lundi 29 avril 2019, appelé à l'annulation du scrutin législatif² et demandé au Président Patrice Talon de présenter « *sans délai des excuses publiques au peuple pour toutes les souffrances à lui infligées et à la communauté régionale...* ». Ils ont donné un ultimatum de 24 heures au Président Talon pour la prise en compte de leurs exigences,
- Me Jacques MIGAN³ a exprimé son souhait de voir les autorités compétentes interpellier l'ancien président Boni YAYI pour ses propos,
- le 1^{er} mai 2019, les forces de sécurité (notamment la Police républicaine) se sont positionnées autour de la résidence de l'ancien Président YAYI à Cadjèhoun, dans le 12^{ème} arrondissement de Cotonou. Au vu de ce dispositif sécuritaire et ayant déjà entendu la demande d'interpellation, les

¹ Savalou, Bantè, Savè, Tchaourou, Parakou, Kandi, Bassila, Kouandé, Boukoumbé, Matéri, etc.

² Les anciens présidents Boni Yayi et Nicéphore Soglo ont eu le soutien de Candide Azannai, de Guy Mitokpè (tous deux du parti Restaurer l'Espoir) et plusieurs autres politiciens opposés au régime du Président Talon.

³ Me MIGAN, avocat et partisan du pouvoir en place : « Je souhaiterais que le président Boni Yayi soit interpellé. Il faudrait d'après les propos du président Boni Yayi, du président Soglo qu'il soit rapidement interpellé ».



NEWS Quick Updates

Website: www.wanepbenin.org / www.wanep.org // Email: wanep-benin@wanep.org / Tél.: +229 21309939

partisans de Yayi Boni ont cru à l'interpellation de leur leader et sont descendus dans la rue, brûlant des pneus, vandalisant et détruisant des biens publics et privés (stations d'essence, ministères, un show-room de location de véhicules, des guichets automatiques, etc.). Ces violences ont fait un mort (une femme) et de lourds dégâts matériels,

- à Kandi, à plus 630 km de Cotonou, des mouvements violents ont été notés dans la nuit du 1^{er} au 02 mai. Le bilan fait état d'un mort par balle (un jeune homme), un magasin de coton de l'usine d'égrenage de coton, SODECO, supposée propriété du Président Talon, brûlé ainsi que la maison du Chef d'usine,
- le mouvement a repris au niveau de la maison de l'ancien Président Yayi, le 02 mai 2019. Les partisans de l'ancien Chef d'Etat Boni Yayi ont pris à nouveau d'assaut les rues de Cadjèhoun très tôt le matin. Mais contrairement à ce qui est noté le 1^{er} mai⁴, c'est l'armée qui prend le contrôle des opérations et dégage les manifestants à coup de tirs à "balles blanches". Aussi, il persiste une rumeur de présence de Rwandais dans les opérations de maintien de l'ordre sur le terrain. Plusieurs blessés et arrestations sont déjà enregistrés.

A Cotonou, la circulation devant la maison de l'ancien président Boni Yayi avait été interdite suite à la dispersion du mouvement du 2 mai.

➤ Analyse des risques

L'absence des partis de l'opposition⁵ au scrutin du 28 avril 2019 est la cause principale des violences notées. S'il est vrai que le Bénin arrive à sortir des situations de tension électorale, le contexte actuel semble être différent. Actuellement, une intervention interne d'une personnalité morale⁶ (entre autres) qui pourrait amener les deux camps à reprendre le dialogue, tarde. Les deux anciens présidents qui auraient pu jouer ce rôle ont clairement affiché leurs positions, en donnant un ultimatum au Président Talon. Cette situation complique toute analyse prospective du climat politique béninois et fait présager d'une période de violences post-électorales au Bénin qui pourrait durer jusqu'en 2021, année de fin de mandat de l'actuel président de la République.

Il faudrait craindre, au vu de ce « dialogue de sourds⁷ » une reprise des actes de violence, tels que :

⁴ Les opérations ont été menées par la Police républicaine

⁵ Les acteurs de l'opposition n'entendent pas se laisser faire et exigent l'annulation des élections.

⁶ Pendant longtemps le clergé catholique a joué un rôle de premier plan dans la résolution des crises socio-politique en République du Bénin. Mais de plus en plus, il se réserve de jouer ce rôle. Avec la situation qui prévaut actuellement avec « l'exclusion » des partis politiques de l'opposition aux élections législatives du 28 Avril 2019, leur implication pourrait contribuer pour une sortie de crise. C'est du moins, l'appel que semble lancer les forces de l'opposition lors de leur sortie médiatique de ce mercredi 27 Février 2019, au CODIAM

⁷ Le Chef de l'Etat, lors des échanges avec certains partis politiques, le 06 mars 2019, a marqué sa prédisposition à un processus consensuel pouvant déboucher sur des législatives inclusives, conviviales et paisibles et a confié au Président de l'Assemblée nationale la mission de faciliter les échanges entre les acteurs politiques devant conduire à l'obtention du consensus. Mais la session extraordinaire ouverte à l'Assemblée Nationale du 18 mars au 1^{er} avril 2019 n'a pas permis d'avoir le consensus. Dans cette foulée, la Conférence des Présidents des institutions constitutionnelles élargie au Médiateur de la République, consultée par le Président de la République, a également rendu public, le 1er avril 2019, un communiqué dans lequel elle constate l'absence de consensus et "appelle à la poursuite du processus électoral et à la tenue des élections à bonne date", tout en invitant "l'ensemble des acteurs à poursuivre résolument le dialogue pour améliorer la qualité des textes en vigueur dans la perspective des échéances ultérieures". Le 03 avril 2019, le Président de la République et le Gouvernement ont entériné cette décision en Conseil des Ministres. Le scrutin a, effectivement, eu lieu le 28 avril 2019.



NEWS Quick Updates

Website: www.wanepbenin.org / www.wanep.org // Email: wanep-benin@wanep.org / Tél.: +229 21309939

- Des destructions et vandalisme de biens privés et publics,
- Des confrontations avec les forces de l'ordre et de sécurité qui pourraient être mobilisées sur l'ensemble du territoire,
- Des atteintes à l'intégrité physique de personnes,
- Des actes de désobéissance civile dans une logique de résistance à la nouvelle donne (un parlement monocole).

Ces risques pourraient vicier l'atmosphère sécuritaire qui se complexifierait avec le rejet de ce scrutin et créer un divertissement de l'attention des autorités quant à la menace⁸ sécuritaire à ses frontières avec le Burkina Faso.

➤ Mécanismes d'intervention

Face à cette situation électorale et post-électorale inédites au Bénin, plusieurs voix s'élèvent pour appeler au dialogue. Il s'agit entre autres de :

- la CEDEAO et l'UNOWAS
- l'Union Européenne
- l'Union africaine
- la conférence épiscopale du Bénin
- la Plateforme électorale des OSC du Bénin,

➤ Recommandations

Il est important de trouver une solution de sortie de crise le plus vite possible, afin d'éviter la naissance d'un nouveau foyer de tension dans la zone, déjà en proie au terrorisme, en sauvegardant la stabilité légendaire du Bénin. Pour cela :

- **le Président de la République doit s'adresser à son peuple et sauvegarder l'héritage démocratique du Bénin ;**
- **les acteurs politiques (mouvance comme opposition) doivent tirer toutes les conséquences de la situation électorale et postélectorale des législatives du 28 avril 2019, que vit le Bénin et appeler leurs militants au calme;**
- **les organisations de la société civile doivent appeler la population au calme ;**

⁸ Deux touristes Français avec leur guide Béninois, Fiacre GBEDJI ont disparu dans le parc Pendjari, le 1^{er} mai 2019. Le corps sans vie du Guide a été découvert au Burkina-Faso à 100 km de la frontière, le 04 mai 2019. Mais les deux touristes restent pour le moment introuvables.



NEWS Quick Updates

Website: www.wanepbenin.org / www.wanep.org // Email: wanep-benin@wanep.org / Tél.: +229 21309939

- la communauté régionale et internationale doit peser de tout son poids, afin d'amener le président de la République à l'ouverture d'un dialogue politique dans les plus brefs délais ;
- les forces de l'ordre, les forces de défense et de sécurité doivent rester les seules au service du peuple béninois et de la défense de l'intégrité du territoire,
- le peuple béninois tout entier et ses forces vives doivent privilégier les voies légales de contestations et la non-violence.